

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2015/41

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 1^{er} juillet 2015

L'an deux mille quinze et le premier juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : 23 juin 2015

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 12
votants : 15*

Résultat du vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

*Présents : VOLLE – BEUGNET - CROZIER – CORNET – JOLLIVET -
TESTON – HILAIRE – GRENIER – GAUTHIER - PIQUEMAL –
BOUNIARD - LEBRAT.*

*Excusés : Mme RAMUS a donné procuration à Mr J.TESTON
Mr RIFFARD a donné procuration à Mr A.CORNET
Mr EUVRARD a donné procuration à Mme C.PIQUEMAL*

Mr Joël TESTON a été élu secrétaire.

**Objet : Renouvellement du Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) créé
par délibération n° 2014/52 du 15.07.14**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n° 2014/52 portant sur la création d'un poste d'agent scolaire dans le cadre du dispositif CUI-CAE à compter du 25/08/2014.

.../...

Il précise que ce contrat prendra fin le 24/08/2015 et que conformément au règlement d'aides propre à ce dispositif il peut être renouvelé.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents le Conseil Municipal :

- DÉCIDE de renouveler le poste d'Agent Scolaire dans le cadre du dispositif Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi qui avait été créé par la délibération n° 2014/52 du 15/07/2014.

- PRÉCISE que ce contrat sera d'une durée d'un an du 25/08/2015 au 24/08/2016.

- PRÉCISE que la durée de travail est fixée à 24 heures par semaine.

- INDIQUE que sa rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire multiplié par le nombre d'heures de travail.

- AUTORISE le maire à signer la convention avec le pôle Emploi et les services de l'Etat ainsi que le contrat de travail avec l'agent.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 1^{er} juillet 2015.

Pour copie conforme,
Alba La Romaine,
Le 2 juillet 2015,
Le Maire,
André VOLLE.

